

Communiqué de presse

Morges, le 6 novembre 2025

Une stratégie environnementale confirmée par les faits **Un suivi avifaune qui témoigne d'une intégration réussie du parc éolien de Sainte-Croix**

Le rapport avifaune 2024 a été validé par la Direction générale de l'environnement (DGE). Il confirme que le parc éolien respecte pleinement les engagements définis dans son autorisation. Les résultats sont encourageants et traduisent une cohabitation réussie entre l'installation et son milieu naturel.

La réalisation du parc Éoliennes de Sainte-Croix est basée sur une étroite collaboration avec les acteurs locaux de la gestion du territoire et dans le respect des riverains, du paysage et de la biodiversité. C'est pourquoi Romande Energie a mis en place un Comité de suivi environnemental dès le début du projet. Celui-ci est composé de représentants du Canton et des communes de Sainte-Croix et Baulmes, et des associations Pro Natura et BirdLife.

Un projet fidèle à ses engagements

Depuis sa mise en service, le parc éolien de Sainte-Croix fait l'objet d'un suivi de l'impact réel sur la faune ailée. Le résultat est encourageant puisque l'impact s'avère bien inférieur au seuil indiqué dans l'autorisation. Le rapport, lié à une obligation de suivi du parc sur une base annuelle, a été réalisé par la société Ecoscan (bureau d'études environnementales) associée à un spécialiste de la faune ailée. Le premier rapport annuel, couvrant l'année 2024, a été validé par la Direction générale de l'environnement.

Les recherches sur site en 2024 ont permis de retrouver seulement quatre oiseaux morts en pied de tour et quatre chauves-souris. À l'exception d'une chauve-souris sérotine bicolore, les autres cas ne figurent pas sur la liste rouge des espèces menacées. Le rapport de suivi, déterminé par extrapolation d'études statistiques, que le nombre global de victimes pour l'ensemble du parc se situerait autour de 3 à 5 individus par éolienne et par année. Le rapport confirme que le seuil de mortalité, défini dans l'autorisation d'exploitation du parc à 10 individus par éolienne et par année, est entièrement respecté.

À titre de comparaison sur les causes de mortalité de la faune ailée, Lionel Maumary, spécialiste écologue et ornithologue déclare : « le parc éolien de Sainte-Croix tue moins d'oiseaux qu'une seule baie vitrée ou qu'un seul chat domestique. Ce constat est conforme aux prédictions, c'est-à-dire que la collision d'un oiseau ou d'une chauve-souris devrait être un événement très rare sur les crêtes du Jura, où les éoliennes sont généralement alignées en petit nombre. La position dominante et la grande hauteur des éoliennes modernes diminuent le risque de collision sur ces sommets dénudés, au climat hostile en hiver et souvent battus par les vents ».

Le Canton rappelle toutefois que les mesures de suivi doivent se poursuivre au minimum pendant 3 ans afin de confirmer la constance de ces premiers résultats.

Mesures de bruit

Le Canton a finalisé un protocole en matière de mesurage du bruit éolien. Romande Energie se prépare donc activement à le mettre en œuvre dans les délais les plus courts, dès que les conditions météorologiques nécessaires à ce type d'analyse seront réunies.

Mesures de compensation en général

Le parc éolien de Sainte-Croix a ceci d'émblématique qu'il a tenu compte de plusieurs dizaines de différentes mesures de compensation environnementales que le Comité de suivi environnemental a scrupuleusement suivi. Les souches d'arbre, mises de côté au début du chantier ont été réutilisées et broyées en copeaux pour être dispersées en lisière de forêt et nourrir l'humus forestier. Les arbres isolés abattus ont tous été remplacés, des enclos de plantation pour compenser l'impact forestier sont en cours de réalisation, d'anciens murs en pierre sèche ont été restaurés, etc.

Remise en état des plateformes : un chantier exemplaire

Les travaux de remise en état des plateformes sont désormais terminés. Le déplacement des terres, leur intégration paysagère et le réensemencement sont terminés. A ce jour, 97% des surfaces utilisées pour le chantier ont déjà été, ou le seront prochainement, rendues à la pâture ou à la nature, ce qui limite fortement l'impact du parc en général.

Après plus d'une année d'exploitation, les résultats démontrent que les engagements pris il y a 15 ans de cela ont été respectés. Le projet, fondé sur des études rigoureuses, répond aux attentes. Ces constats confirment la solidité du travail accompli et la qualité de sa mise en œuvre. Romande Energie s'engage, avec le Comité de suivi environnemental, à poursuivre cette analyse sur une base annuelle.

Contact

Michèle Cassani

Porte-parole du Groupe Romande Energie

+41 (0)21 802 95 67

michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Énergéticien multi-services et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie offre un accompagnement sur mesure à ses clients pour leur propre transition énergétique et leur permettre de gagner en indépendance. Il leur propose des produits et solutions durables dans le but de produire leur énergie, d'améliorer leur efficacité énergétique, tout en encourageant la réduction de leurs émissions de CO₂ et la sobriété.

Romande Energie ambitionne de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays. L'entreprise investit de manière constante et significative pour augmenter son parc de production d'énergie locale et renouvelable. Avec ses centrales et projets solaires, hydrauliques, éolien et de biomasse, ses nombreux réseaux de chauffage à distance ainsi que ses participations dans la géothermie et l'hydrogène, elle tient cet engagement et distribue toujours plus d'énergie renouvelable à ses clients.

Romande Energie se positionne en véritable partenaire d'une société respectueuse de l'environnement, des individus et d'une économie pérenne. **Accompagner les Romands vers un avenir durable** est au cœur même de sa raison d'être.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch